

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 17 décembre 2004
(convocation du 8 décembre 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 00 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence successivement de M. CANIVENC Doyen d'âge et de M. Alain ROUSSET, Président élu de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BOCCHIO Claude, M. BRANA Pierre, M. BREILLAT Jacques, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme BRUNET Françoise, M. CANIVENC René, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CARTRON Françoise, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michèle, M. DAVID Alain, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAORO Michèle, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FERRILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOUDEBERT Henri, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. PIERRE Maurice, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. PUJOL Patrick, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SEUROT Bernard, M. SIMON Patrick, M. SOUBIRAN Claude, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BELIN Bernard à M. SAINTE-MARIE Michel
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André
Mme DESSERTINE Laurence à M. BRON Jean-Charles (à partir de 13 H 30)
M. FERRILLOT Michel à M. BAUDRY Claude (à partir de 12 H 30)
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge (à partir de 12 H 30)
Mme ISTE Michèle à M. GUICHARD Max (à partir de 12 H 30)
M. JAULT Daniel à Mme DELAUNAY Michèle (à partir de 12 H 30)
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel (à partir de 12 H 30)
M. LOTHaire Pierre à M. DUCHENE Michel (à partir de 11 H 30)

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
Mme NOEL Marie-Claude à M. HURMIC Pierre
Mme PUJO Colette à M. QUERON Robert (à partir de 13 H 30)
M. QUANCARD Joël à M. CAZABONNE Didier
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (à partir de 12 H 30)
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent (à partir de 11 H 00)
Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (à partir de 12 H 30)

LA SEANCE EST OUVERTE PAR M. CANIVENC, DOYEN D'ÂGE

Equipement en signalisation lumineuse - Proposition de programme 2005 - Adoption

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Une nouvelle progression de la sécurité routière est intervenue en 2003 (22 tués pour 1 328 accidents corporels) par rapport à 2002 (34 tués pour 1 678 accidents corporels).

Les causes de ces accidents ont peu évolué par rapport à 2002.

- refus de priorité 27% (contre 21% en 2002)
- excès de vitesse 23% (idem 2002)
- changements de direction 22% (contre 21% en 2002)
- franchissement de feux 9% (idem 2002).

L'évolution législative des peines appliquées aux infractions routières aura eu une influence particulièrement significative sur la réduction de la vitesse qui en 2001 constituait 41% des causes d'accidents.

Les conditions de circulation en 2003 et en début 2004 se sont caractérisées par une disparition de l'impact des chantiers et un retour à un équilibre plus stable.

Cet équilibre est toutefois différent de ce qu'il était, puisqu'il canalise les grands déplacements sur des itinéraires de contournement par la rocade périphérique, les boulevards et les Cours.

A l'examen de problèmes qui se posent aujourd'hui, on relève une diminution des difficultés rencontrées par les piétons et les 2 roues (27% des cas), ainsi que du danger lié à la vitesse (18% des cas).

Les difficultés liées à l'intensité du trafic en particulier au voisinage de la rocade sont en augmentation (18% des cas) tout comme les difficultés des riverains et usagers pour accéder aux voies principales (36% des cas).

Afin de répondre aux problèmes posés, il est proposé un programme d'équipement en feux de trafic d'un montant de 160 000 €, qui prend en compte les besoins exprimés les plus prioritaires.

Cette proposition comporte deux équipements à feux nouveaux, deux compléments sur des équipements existants et une modification sur un équipement existant.

COMMUNES	LIEUX	PROBLEMES	PROPOSITIONS	ESTIMATIONS
Bègles	Jeanne d'Arc/Pont de la Grave	Intensité du Trafic	Complément d'équipement	40 000 €
Bordeaux	Capdeville/Lachassaigne	Sécurité Piétons	Complément d'équipement	5 000 €
Bruges	Conrad Gaussens/Pont SNCF	Vitesse et passage en alternat	Equipement	45 000 €
Talence	Thouars/Verlaine	Intensité du Trafic	Equipement	60 000 €
Talence	Gambetta/Combes	Accessibilité au quartier	Modification d'équipement	10 000 €
			TOTAL	160 000 €

Nous vous proposons Mesdames et Messieurs de bien vouloir adapter le programme 2005 d'équipement en signalisation lumineuse ainsi proposé.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2004,

Pour expédition conforme,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
6 JANVIER 2005**

M. ALAIN ROUSSET